

Gouarec. La commune obtient le label Cité fluviale

OF Publié le 04/11/2021 à 05h10



Jérôme Lejart, maire et Daniel Réau, adjoint, en compagnie de Martine Le Bozec arborant le label Cité fluviale aux abords de la cale d'où sera lancé le Gwarg. | OUEST-FRANCE

Le conseil d'administration de l'association Escales fluviales de Bretagne s'est réuni à Gouarec mardi. 18 représentants des communes riveraines des voies d'eau, venus de tous les départements bretons et de Loire-Atlantique, ont participé à ce rassemblement.

À cette occasion, la commune de Gouarec a reçu des mains du président Didier Cadou, le label de Cité fluviale. Ce label est attribué aux communes adhérentes qui répondent à des critères bien précis en matière d'équipement, d'offres de restauration, de patrimoine, d'hébergements variés et autres critères.

Une visite au chantier naval associatif « Thalie de Nantes à Brest » a suivi. La présidente, Nathalie Presles a captivé l'attention des participants, en décrivant en détail avec vidéo à l'appui, les différentes étapes de la construction du bachot Gwarg. Les visiteurs n'en revenaient pas que dans le Kreiz-Breizh une telle opération soit réalisée ; d'autant plus que les projets à venir sont encore de plus grande envergure. Tous se sont dits ravis, confiait Martine Le Bozec, membre du conseil d'administration d'Escales fluviales, adjointe à la mairie de Gouarec.